

## Commune D'ORVAULT

### DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

### ARRONDISSEMENT

NANTES

### CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

6 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi six février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 27 janvier 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **04. Données chiffrées de la délinquance 2021-2022**

***Monsieur AUDION rapporte :***

### **I. ELEMENTS DE CONTEXTE**

L'analyse de la délinquance sur le territoire orvaltais repose sur **l'analyse de données statistiques transmises par la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP)** ainsi que sur la **collaboration entre les principaux acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance** (police nationale, police municipale, mission politique de la ville, associations etc.).

Ces données correspondent **aux statistiques de crimes et délits enregistrées mensuellement par les services de police et de gendarmerie nationales,**

en France métropolitaine. Elles sont issues de l'outil de mesure de l'activité des services du Ministère de l'Intérieur. Dans cet état statistique, les faits de délinquance sont comptabilisés selon une nomenclature comportant 107 catégories d'infractions (soit 107 index dont 4 ne sont pas utilisés). **Ces données sur les crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité ne mesurent pas l'ensemble de la délinquance commise car les victimes ne déposent pas toujours plainte.** Ainsi, le partage de connaissances entre acteurs de la sécurité sur le territoire, en regard de ces statistiques, constitue un complément indispensable pour appréhender l'ensemble des facteurs tant conjoncturels que structurels qui caractérisent les phénomènes de délinquance.

**Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** est l'instance partenariale au sein de laquelle est partagée l'analyse des données sur la délinquance. Lors de la séance plénière du CLSPD du 29 juin 2022, le directeur départemental de la sécurité publique a présenté les statistiques de la délinquance enregistrées par la police nationale sur la période 2019 (dernière année de référence avant la crise de la Covid) à 2021. Ces données statistiques ont également été évoquées par le commandant de police / chef de secteur Nord lors de son intervention auprès du Conseil municipal en décembre 2022. Elles ont été ultérieurement complétées par la transmission des statistiques de délinquance générale et de proximité pour l'année 2022.

Ces données statistiques permettront d'alimenter le **diagnostic local de sécurité (DLS)** en cours de finalisation par les services de la Ville et la future **stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance** qui sera élaborée en 2023.

## **II. PRESENTATION DES DONNEES**

Les statistiques de délinquance générale correspondent à des crimes et délits de droit commun. De 2019 à 2021, **la délinquance générale a significativement diminué à Orvault de 13%**. Pour l'année 2022, cette diminution se poursuit avec une baisse de 3.8%, soit une diminution de 55 faits entre 2021 et 2022 pour un total de 1376 faits enregistrés en 2022.

L'indicateur de pilotage des service (IPS) mesure **la délinquance de proximité** et regroupe huit délits : vols à main armée, vols avec violence, vols par effraction, vols à la roulotte, vols de 2 roues, vols de véhicule, vols à la tire, dégradations et destructions de biens. De 2019 à 2021, **l'IPS a fortement diminué sur le territoire (- 31.5%)**. Pour l'année 2022, la dynamique de baisse se confirme avec une diminution de 12%, soit une diminution de 89 faits entre 2021 et 2022 pour un total de 656 faits en 2022.

L'indicateur des **atteintes aux biens** (vandalisme, cambriolages, vols etc.) est en diminution de près de 24% entre 2019 et 2021, passant de 1 303 à 994 infractions. Au sein de cet indicateur, **les vols par effraction (cambriolages) ont diminué de 18% sur cette période**. Elles concernent avant tout les résidences principales et les résidences secondaires (72%) situées essentiellement dans les zones pavillonnaires de la commune. Les locaux professionnels ou associatifs concernés

par ces infractions sont avant tout les zones d'activité de la commune. Pour l'année 2022, les vols par effraction ont également enregistré une diminution de 9% pour atteindre un total de 262 faits.

Entre 2019 et 2021, les **atteintes à l'intégrité physique des personnes** (agressions physiques ; violences familiales et conjugales ; menaces et chantages) a augmenté de 24%, passant de 157 à 194 infractions. Les violences intrafamiliales (VIF) font l'objet d'une attention particulière, tant sur plan national qu'au niveau local. Les VIF ont légèrement augmenté de 1.75% passant de 57 à 58 faits constatés. 80% des faits concernent des femmes. Il convient de noter que le nombre de faits en 2018 était plus important qu'en 2021, soit 106 faits.

**L'indicateur EIEF** (escroqueries et infractions économiques et financières) regroupe les escroqueries, les abus de confiance, les falsifications et usages de chèques ou cartes de crédits volés, les faux en écriture, les contrefaçons et les infractions à la législation sur le travail. **L'EIEF a augmenté de 23% entre 2019 et 2021** et concernent principalement les démarchages abusifs dont sont victimes les personnes âgées et la cybercriminalité.

Le nombre d'infractions liées à **l'usage et à la consommation de stupéfiants** est peu élevé (25 en 2021 contre 17 en 2018, essentiellement au sein du quartier de Plaisance) comparés à d'autres villes de l'agglomération nantaise.

L'analyse de l'ensemble des statistiques de délinquance générale montre une diminution du nombre de délits depuis 2019. **La sécurité reste néanmoins un enjeu pour les citoyens**, enjeu auquel la commune a répondu depuis 2022 en faisant évoluer son dispositif de prévention et de tranquillité publique : recrutement de policiers municipaux, recrutement de médiateurs sociaux, déploiement de la prévention spécialisée à Plaisance.

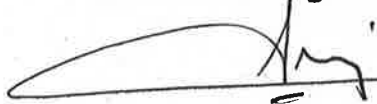
## INFORMATION

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des données chiffrées de la délinquance pour la période 2021 - 2022.

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 7 février 2023

Pour le Maire  
**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**



**Le secrétaire de séance**



**Linda PAYET**

Rendu exécutoire  
Par publication le : 07 FEV. 2023

